

Démarche : Création d'une Unité d'Enseignement en Ecole Maternelle en Corrèze (école Clément Chausson) rentrée scolaire 2026/2027

Organisme : Délégation départementale de la Corrèze

## Identité du demandeur

Email

Etablissement  
SIRET

Dénomination

Forme juridique

## Formulaire

Le présent appel à candidatures porte sur la création d'une unité d'enseignement en école maternelle (UEMA) de 7 places par extension non importante en établissement ou service médico-social (ESMS) pour enfants présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA) en partenariat avec l'Education Nationale.

Cet appel à candidatures s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale pour les troubles du neurodéveloppement 2023-2027.

Cette unité sera implantée au sein de l'école Clément Chausson à Tulle (19000) et ouvrira à la rentrée scolaire 2026/2027.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Dossier candidature

- Lettre d'engagement ;
- Présentation de la structure :

oIdentité de l'opérateur ou des opérateurs, qualité, adresse, contacts : description du candidat, en cas de portage par plusieurs opérateurs description de l'organisation administrative et juridique de la gouvernance (conventions, Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale [GCSMS] ...)

oOrganigramme détaillé ;

oExpérience dans les domaines de l'inclusion, du handicap, de l'enfance, de la petite enfance, de la jeunesse et de la parentalité, du développement de partenariats et collaborations existantes entre les structures ;

oLettres d'intention des partenaires.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Mémoire

Mémoire comportant :

oLe projet architectural décrivant avec précision l'implantation, la surface, la nature des locaux en fonction de leur finalité et du public accueilli ou accompagné ;

oComposition de l'équipe pluridisciplinaire : recrutements envisagés et fiches de poste ;

oOrganigramme correspondant ;

oPlan de formation des personnels ;

oBudget de fonctionnement : moyens humains et matériels, impact du dispositif sur les frais de siège de l'organisme gestionnaire médico-social (les clés de répartition devront être mentionnées et la nature des missions accomplies par le

## **Création d'une Unité d'Enseignement en École Maternelle en Corrèze (école Clément Chausson)**

siège pour le compte du service sera précisée), autres coûts prévisionnels de façon détaillée ;

o Partenariats existants (nature, formalisation) et à développer (nature, modalités de coopération envisagées, complémentarités des partenariats) ;

o Projet de service incluant les modalités de fonctionnement ;

o Les modalités de suivi et d'évaluation du service rendu aux personnes accompagnées dans une démarche d'amélioration continue de la qualité, tout élément qui fera l'objet d'évaluations périodiques à venir.

Le dossier de candidature devra répondre aux exigences du cahier des charges.

Le candidat pourra apporter tout élément complémentaire qu'il jugera utile pour l'étude de son projet.